

En critiquant les juges, la N-VA dérange la majorité

VISAS Le parti a lancé une campagne pour défendre le secrétaire d'Etat Theo Francken

- L'affaire des visas refusés à une famille syrienne prend une nouvelle tournure.
- La N-VA vient en soutien du secrétaire d'Etat Theo Francken...
- ... et suscite une volée de bois vert en critiquant les juges.

La N-VA a lancé jeudi une campagne sur les réseaux sociaux appelant « les juges à respecter strictement la loi » et à « ne pas ouvrir nos frontières » après que le secrétaire d'Etat Theo Francken a annoncé à la Chambre qu'il persistait à ne pas octroyer de visa humanitaire à une famille syrienne malgré un arrêt de la Cour d'appel assorti d'une astreinte. Theo Francken a annoncé qu'il introduirait un pourvoi en cassation. Dans l'attente d'une analyse juridique plus fine d'autres décisions de justice qui pourraient faire jurisprudence, le gouvernement craint un bouleversement de sa politique d'asile.

Sur les réseaux sociaux, la campagne « #IkSteunTheo » est portée par des slogans lourds de sens : « Pas d'astreintes et pas de



La décision du secrétaire d'Etat Theo Francken de se pourvoir en cassation a été suivie d'une campagne appelant « les juges à respecter strictement la loi ». © MAETERLINCK/BELGA.

juges coupés des réalités. Pas de papiers belges pour chaque demandeur d'asile dans le monde. » Elle a été relayée massivement pas les mandataires N-VA, en commençant par son président Bart De Wever et par le secrétaire d'Etat Theo Francken.

Elle a rapidement suscité sur les réseaux une contre-campagne avec le hashtag #IkSteunDeRechtstaat (Je soutiens l'Etat de droit), l'ancien juge de paix Jan Nolf fustigeant la « Theocratie ». Ce dernier a également réagi auprès de l'agence Belga en

se disant peu étonné par cette évolution de la N-VA qui souhaite en revenir aux « juges de l'ancien régime ». C'est le « bonaBartisme », le retour à une conception où le juge doit se limiter à exécuter la loi au sens strict, à être « bouche de la loi », a-t-il observé, une vision qui « met à mal la séparation des pouvoirs ».

Au sein de la majorité fédérale, plusieurs partis ont commenté les critiques de la N-VA. Même s'il a admis la faculté et l'obligation de Theo Francken d'user de

tous les moyens juridiques possibles, le chef de groupe Open VLD à la Chambre Patrick Dewael a condamné sur Twitter le fait de considérer les juges comme « coupés des réalités », une prise de position qui revient à « nier l'Etat de droit ».

Le MR ne réagit pas

Le député CD&V Raf Terwingen a parlé de honte pour la N-VA. « Le plus grand parti du pouvoir législatif qui offense ainsi le pouvoir judiciaire !? Scandaleux ! », a-t-il réagi. Son



@Bart_DeWever #IkSteunTheo

België kan niet alle asielzoekers van de wereld opvangen.

Rechtters moeten de wet strikt toepassen. En NIET onze grenzen openzetten.

GEEN dwangsommen en GEEN wereldvreemde rechtters. GEEN Belgische papieren voor elke asielzoeker in de wereld.

président de parti a été très clair : « Un arrêt de la Cour d'appel doit être exécuté », a tranché Wouter Beke. « Tout le monde doit le respecter, en premier lieu, le gouvernement. Les moyens juridiques disponibles doivent pouvoir être utilisés par tous, aussi par le gouvernement. Les pouvoirs qui constituent l'Etat doivent se respecter. Les partis politiques doivent également se retenir de toute pression sur le pouvoir judiciaire. »

Au MR, on ne voyait pas matière à réagir jeudi soir. « On a toujours été en phase avec Francken dans ce dossier », se contentait d'affirmer le porte-parole du parti jeudi soir.

Sur les bancs de l'opposition, la cheffe de groupe CDH Catherine Fonck a appelé le Premier

ministre Charles Michel à réagir. « Je pensais que dans un Etat de droit un ministre devait aussi respecter la séparation des pouvoirs et la justice. Alors Charles-Michel ? », a-t-elle tweeté.

Les socialistes avaient réagi à la Chambre à la décision de Theo Francken de ne pas appliquer la décision de la Cour d'appel. « Nous attendons de vous que vous vous pliez à une décision de justice comme n'importe quel citoyen », avait clamé Julie Fernandez-Fernandez (PS). « Quelle belle conception de la démocratie », avait renchéri Laurette Onkelinx à l'adresse du MR.(b) ■

► **P.2&3 POURQUOI THEO FRANCKEN N'OCTROIE-T-IL PAS DE VISAS À LA FAMILLE D'ALEP ?**

Des faux moutons pour réchauffer Jésus

BRUXELLES Des sculptures dans la crèche

Noël 2016 sonne le glas d'une tradition vieille de 20 ans. Jusqu'alors, la crèche ouverte dressée sur la Grand-Place de Bruxelles exhibait sur le pavé des moutons de chair et d'os. Le nouveau-né factice sera désormais couvé et veillé par sa mère et des ovins qui le seront tout autant.



La crèche de 2016 sera entièrement figée. © BREVY

Si les autorités communales bruxelloises ont décidé de remplacer les moutons par des sculptures, c'est particulièrement en raison d'un incident survenu l'an dernier. Un ruminant laineux avait alors été blessé par un autre animal et avait dû être euthanasié. Jan Michiels, collaborateur à la Ville de Bruxelles pointe également un autre problème : « Il y a quelques années, un mouton avait été volé dans la crèche. »

Du côté du gouvernement wallon, Carlo Di Antonio (CDH), ministre du Bien-être animal rappelle que la législation stipule que « commet une infraction celui qui utilise un animal à des fins de dressage et de mise en scène et qu'il en résulte des douleurs, lésions ou souffrances évitables ».

Quant à Ann De Greef, directrice de Gaia (Groupe d'action dans l'intérêt des animaux AS-BL), sans pour autant parler de maltraitance animale ni y voir un dossier prioritaire, elle considère que les moutons vivants dans la crèche de la Grand-Place, on peut bien s'en passer. « Cela comporte des risques : il y a des gens de passage jour et nuit, cela stresse les moutons. De plus, certains passants ont bu, lancent des objets dans l'enclos ou nourrissent les animaux. Et cela, sans aucun contrôle. Il n'est en effet pas possible de placer un policier 24h/24 pour surveiller les comportements humains. »

Pour cette dernière raison, le vétérinaire Jean-Philippe De-

monty considère qu'il est plus prudent d'utiliser des sculptures dans la crèche bruxelloise. En effet, « donner du pain en grande quantité à un mouton peut le tuer », alerte-t-il. Il suffit d'une trentaine de personnes offrant chacune une croûte de pain durant la journée pour faire passer le ruminant de vie à trépas. En effet, l'amidon du pain, se transformant en acide lactique dans son tube digestif, peut mener à une acidose mortelle.

Veiller au bien-être des animaux

Néanmoins, le vétérinaire insiste pour que les crèches vivantes perdurent. « Tant que le bien-être des moutons est respecté, à savoir les mettre à l'abri de la pluie et du vent, les abreuver et leur donner de la nourriture adéquate, il n'y a pas de soucis. On les voit d'ailleurs se reposer dans les crèches ; alors que s'ils étaient stressés, ils fonceraient dans les barrières. » Toutefois, la directrice de Gaia déplore l'absence de projet éducatif des crèches vivantes. « Si les gens veulent voir des animaux heureux, qu'ils aillent les rencontrer dans leur contexte, comme dans un refuge pour animaux maltraités », conclut-elle. ■

LAETITIA THEUNIS

22697160
www.aldi.be



Super Frais Super prix

Valable vendredi 9 décembre et samedi 10 décembre 2016

FRUITS & LÉGUMES



Litchis

l'Ile Maurice, Afrique du Sud, Madagascar

250 g
1.50
(6.00/kg)



Fruits de la passion

Kenya, Colombie

250 g
2.00
(8.00/kg)



Pleurotes
au rayon frais

Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Espagne

250 g
1.50
(6.00/kg)



Chicons de pleine terre

Belgique, Pays-Bas

500 g
3.00
(6.00/kg)

QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX BAS